

Résumé

d'une communication présentée lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission nord-américaine de coopération environnementale

Méthodes d'évaluation des répercussions environnementales de la libéralisation du commerce des services

par Dale Andrew, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Bien que les services ne soient pas définis avec précision et que les données économiques pertinentes soient plutôt rares, le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime que le commerce international des services représente maintenant près du tiers de l'ensemble du commerce international. Les barrières à ces échanges internationaux comprennent toute une série de règlements nationaux, de formalités de licences, de procédures d'approbation, de conditions de propriété et autres. Avec la signature de l'Accord de Marrakech instituant l'OMC en 1994, l'Accord général sur le commerce des services (GATS) a établi un cadre de travail multilatéral en vertu duquel les membres prennent des engagements horizontaux et sectoriels en vue de supprimer ces barrières. Avec une démarche légèrement différente, l'ALÉNA institue également un système d'engagements visant à libéraliser le commerce des services entre les trois pays signataires nord-américains. Même si le GATS 2000 conclu à Genève est généralement considéré comme un modeste début, ce nouvel accord englobe toute une série de règles générales et de questions sectorielles dans le but de libéraliser encore plus ces secteurs du commerce international.

C'est relativement récemment que l'on a commencé à analyser les répercussions environnementales des services à l'échelle nationale. Le secteur des services et de la fourniture de services a de nombreuses caractéristiques qui le distinguent de celui des industries extractives et manufacturières. Ces différences signifient qu'il convient d'établir de nouvelles méthodes pour évaluer les répercussions environnementales de ce secteur, tant les positives que les négatives. Les répercussions varient énormément d'un secteur de services à un autre, mais quel que soit le secteur, les activités entraînent très souvent une pollution de l'air, de l'eau et du sol, en plus d'avoir des effets en amont, sur l'utilisation des ressources naturelles, et en aval, au chapitre de la production et de l'élimination des déchets. Compte tenu du lien entre les produits et les services, il est également nécessaire de suivre les produits utilisés dans la fourniture et la consommation des services.

Malgré l'importance et l'expansion du commerce des services, à ce jour, très peu d'attention a été accordée à ce secteur dans les études consacrées aux répercussions environnementales des accords de libéralisation du commerce. Par exemple, malgré les nombreuses dispositions de l'ALÉNA concernant le commerce des services et en dépit du caractère exhaustif du *Cadre d'analyse final pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA*, les effets potentiels du commerce des services en Amérique du Nord sur l'environnement n'ont pas encore été considérés explicitement.

La présente communication décrit le travail mené actuellement par le Secrétariat de l'OCDE que le Groupe de travail conjoint de l'OCDE sur le commerce et l'environnement avait chargé d'élaborer les *Méthodologies* de l'OCDE (1994), parfois considérées comme l'« aïeul » des méthodes d'évaluation environnementale mais qui, comme d'autres méthodologies, visent essentiellement le commerce des produits. Le Secrétariat est d'avis, en ce qui concerne la méthodologie à mettre en œuvre pour étudier les effets environnementaux de la libéralisation du commerce des services (l'accent étant mis sur le GATS), qu'il convient de combiner des démarches déjà établies. Compte tenu de la relative complexité du GATS, en comparaison d'autres accords de libéralisation du commerce, et du peu de ressources disponibles pour mener de telles évaluations environnementales, il sera essentiel d'adopter une approche pratique et sélective. Par conséquent,

pour commencer, nous suggérons la méthodologie suivante : a) établir des scénarios correspondant à différents degrés de libéralisation possibles sous le GATS 2000; b) procéder secteur par secteur, en raison des effets environnementaux variables des différents secteurs de services; c) insister sur le tri des secteurs selon l'importance des effets environnementaux positifs et négatifs; d) inclure une évaluation des effets de la réglementation, en tenant compte notamment des dispositions concernant les règlements nationaux.